

CONTRE LE SURENDETTEMENT, TOUT POUR L'EMPLOI

CONFÉRENCE DE PRESSE DE FRANÇOIS BAYROU 1er Février 2012

Le but de cette conférence de presse est de mettre les idées en ordre.

J'ai observé, ces derniers jours, dans l'exposé des programmes des différents candidats un très grand désordre. Je voudrais vous livrer, avec des repères et des chiffres précis, ma vision des choses et une liste d'engagements cohérents entre eux.

J'ai en effet été frappé par le manque de cohérence dans l'intervention de Nicolas Sarkozy. Il annonce qu'il n'augmentera pas les impôts, et dans la même émission il annonce la TVA sociale et crée deux impôts supplémentaires. Il fait une annonce sur l'augmentation des droits à construire de 30 % de la surface des logements existants. Or cette possibilité a été ouverte dans la loi Boutin pour 20 % et si je suis bien informé aucune commune en France n'a accepté. Il prétend que la TVA sociale n'augmentera pas le coût de la vie, mais il la repousse à octobre pour que les Français consomment avant par peur de la hausse des prix.

Manque de cohérence, de logique, de crédibilité de François Hollande. On ne peut pas rééquilibrer les budgets sans que l'État, en tout cas la dépense publique au sens large, fasse des économies. Je vous le dis clairement : il est une illusion de prétendre qu'on puisse dans la situation de la France aujourd'hui créer 60 000 postes d'enseignants, 5000 postes dans la police, la justice, la gendarmerie, 150 000 emplois jeunes, et revenir à la retraite à 60 ans et augmenter nombre d'allocations (25 % d'augmentation de l'ARS).

La course aux dépenses nouvelles est une course à l'abîme. Ce que prévoit le programme du PS, c'est que continue la course sans fin où nous allons laisser disparaître l'équilibre de la France.

C'est d'ailleurs un point commun entre les deux : chiffres de la croissance surestimés et annonce officielle du renoncement de Nicolas Sarkozy aussi bien que de François Hollande à la baisse des dépenses publiques.

Or le premier devoir de l'État, c'est de mettre en ordre ses affaires ! Le premier devoir de l'État, c'est de bien gérer ! Le premier devoir de l'État, ce n'est pas d'accroître l'endettement qui est sur le point d'échapper à tout contrôle. Le premier devoir de l'État, c'est de mettre la France en état de sortir du surendettement, assez vite pour que ce soit crédible ! Et de faire cette remise en ordre sans tout casser, sans effrayer les Français, en sachant que ce sera supportable et que cette remise en ordre ne portera pas atteinte ni à la santé économique du pays ni à la justice sociale.

Car le ressort de l'activité, de l'investissement, de la croissance, de l'emploi, c'est la confiance ! C'est la confiance qui permet de se projeter dans l'avenir, de prendre des risques. Sans confiance l'entrepreneur cesse d'entreprendre, l'investisseur d'investir, le consommateur de consommer.

CONTRE LE SURENDETTEMENT, TOUT POUR L'EMPLOI

Or au fondement de la confiance il y a le crédit que l'on peut porter à la parole de l'État. Sa solidité financière autant que sa capacité à garantir à l'ensemble des acteurs économiques un cadre cohérent et un horizon prévisible. Sa capacité aussi à anticiper l'avenir pour renouer avec un rôle de stratège au moment où s'accélère la mondialisation et le basculement vers l'Asie du centre de gravité économique de la planète.

François Hollande avec son programme, pas plus que Nicolas Sarkozy avec son bilan, ses affirmations et ses hésitations, n'apportent la réponse solide et crédible que la France attend.

Pour la première fois, ce doit être une élection fondée sur la vérité. Tous ceux qui prétendent qu'on peut à nouveau dépenser, qu'il n'est pas besoin de faire des économies, ceux-là une nouvelle fois mentent et trompent. François Hollande est dans ce jeu. Nicolas Sarkozy est dans ce jeu. Je serai dans cette élection du parti de la vérité. Notre ennemi, c'est le surendettement. Notre ennemi, c'est le chômage. Et nous allons les vaincre, ces deux ennemis, avec une politique d'ensemble, une méthode précise, un calendrier, et les Français auront les moyens de vérifier les résultats. »

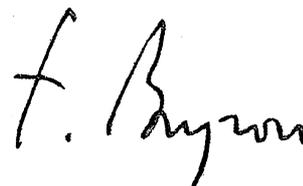
Nous devons remettre en ordre les finances de la France.

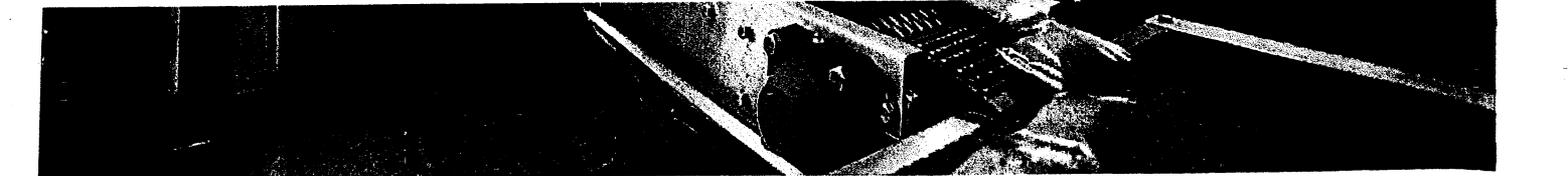
Nous devons reconstruire la France qui produit qui est la clé de toute reconstruction durable.

Nous devons faire du droit à la meilleure éducation du monde, à une très bonne recherche, la clé de voûte de cette reconstruction.

Les trois objectifs se tiennent l'un l'autre. Les trois sont rassurants. Les trois sont dynamiques. Conduire les trois objectifs à la fois, c'est être certains de sortir de la crise.

Je vais vous donner notre plan d'action pour les deux premiers de ces trois piliers de notre redressement national. En effet nous traiterons de l'école, de la formation, de l'université, de la recherche, samedi 4 février à la Maison de la Chimie. Comme nous traiterons le 11 février du nouveau contrat social et le 25 février du nouveau contrat démocratique, des institutions et de la réforme de l'État.





A CONTRE LE SURENDETTEMENT, LE RÉTABLISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

OBJECTIF À TROIS ANS. EFFORT 2013, 2014,
CONSOLIDATION 2015 ÉQUILIBRE 2016

1

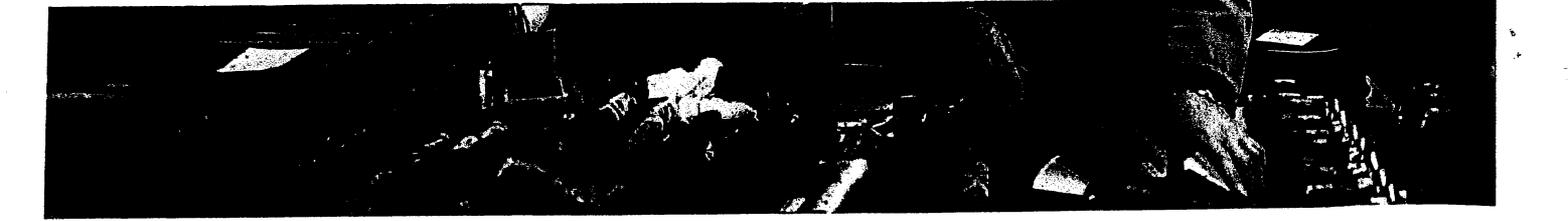
LE REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA FRANCE SUPPOSE BAISSÉ DES DÉPENSES
AUTANT QU' AUGMENTATION DES RECETTES.

Cinquante milliards d'économies : comment les obtenir sans rompre l'élan du pays ?
Cinquante milliards de recettes : comment les obtenir ?

2

UN VRAI PROGRAMME D'ÉCONOMIES PASSE
PAR UN PRINCIPE : LA FRANCE NE DÉPENSERA PAS UN EURO DE
PLUS DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE PENDANT DEUX ANNÉES
QU'ELLE N'AURA DÉPENSÉ EN 2012.

Ce principe « augmentation zéro en valeur » est exigeant. Il oblige à des redéploiements à l'intérieur des trois grands ordonnateurs de la dépense publique : l'État, la Sécurité Sociale, les collectivités locales, et peut-être entre ces trois ordonnateurs. En effet, les salaires et les retraites doivent respirer. Il faudra donc compenser sur les interventions. Mais au bout de ces deux années, les économies sont acquises : après on peut à nouveau suivre l'inflation. Ce principe permet de donner aux Français la vraie mesure de l'effort à accomplir pour **se débarrasser des déficits**.



3

TROIS GRANDES DÉCISIONS SUR LES RECETTES

- « coup de rabet » sur les niches fiscales. Certaines devront disparaître, comme non fondées : c'est le cas de l'exonération des revenus issus des heures supplémentaires. Ce coup de rabet devra atteindre 20 milliards en trois ans, dont dix milliards la première année. Total au terme des trois années : 20 Milliards.

- Augmentation modérée de la TVA affectée au budget de la nation. Un point en 2012, un point (sauf retour providentiel de la croissance) au 1er janvier 2014. Total au terme des trois années : 20 milliards.

- Mesures d'équité pour l'impôt sur le revenu : deux tranches supplémentaires, la tranche marginale actuelle à 41 % portée à 45 % ; et une tranche de solidarité pour les revenus supérieurs à 250 000 € par part portée à 50 %. Mesures d'équité et de simplification pour l'impôt sur la fortune (Contribution de solidarité sur le patrimoine CSP) Pour tout patrimoine au-dessus de 1 million d'euro, compte tenu des abattements actuels inchangés, un revenu théorique de 1 % est intégré dans la base de l'Impôt sur le Revenu. Ainsi la progressivité est assurée et la solidarité aussi. Ajoutés à une revue des avantages fiscaux infondés, à la croissance espérée, même modeste, ces mesures approcheront les 10 milliards.

- Cette contribution pendant les trois années est équilibrée. Elle touche pour plus de 50 % les plus aisés de nos concitoyens.

4

INSCRIPTION DE LA « RÈGLE D'OR » DANS LA CONSTITUTION

J'ai été le premier responsable politique à évoquer l'idée de l'inscription dans la Constitution du principe d'équilibre des finances publiques, véritable principe de protection des générations à venir. À l'époque cette idée a été combattue à gauche comme à droite. L'évidence s'est ensuite imposée, non seulement en France mais dans tous les pays européens membres de la zone euro.

Je suis prêt à voter à tout moment cette règle d'or, principe d'équilibre des finances publiques, qui tient compte de la nécessité du soutien à l'économie en période de récession, et de l'idée juste du partage du poids des investissements avec les générations à venir.

Je soutiendrai donc le traité européen qui exige cette règle de tous les pays de la zone euro, avec un court délai pour en mettre en œuvre l'application.



B LE RÉARMEMENT DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

La France a des atouts plus nombreux qu'aucun des pays qui sont nos partenaires en Europe. Nous sommes au cœur de l'Europe qui est le premier marché du monde. Nous disposons d'une épargne abondante (plusieurs milliards d'euros de stock, un taux d'épargne de 17 %). Nous avons équipé le pays d'infrastructures exceptionnelles. Nous avons la meilleure démographie des pays comparables et c'est une chance à défendre. Nous avons donc des jeunes pleins d'énergie. Nous avons sur notre sol des leaders industriels mondiaux. Parmi nous une diversité d'origines, particulièrement parmi les jeunes, nous relie à toutes les grandes régions du monde où se joue la croissance de demain.

Et pourtant la France est aujourd'hui déprimée. Elle se vit comme assiégée.

Il faut lui rendre une stratégie pour l'activité, pour l'emploi, pour la richesse nationale. Et cette stratégie ne peut être que le « Produire en France ». Bien sûr pour satisfaire la demande nationale que nous ne savons plus couvrir. Mais aussi pour satisfaire aux immenses opportunités qui s'annoncent avec la montée en force des classes moyennes des pays émergents. Déjà 600 millions de femmes et d'hommes aujourd'hui, 2 milliards dans dix ans, 3 milliards en 2030, qui aspirent à consommer mieux, à voyager, à habiter des villes durables si nous savons les construire. Autant d'opportunités pour nos industries d'excellence (dans le luxe ou l'aéronautique, dans les hautes technologies), pour notre agriculture avec ses productions de qualité, pour notre secteur touristique ou pour nos grands groupes de services urbains. Ce sont ces classes moyennes des pays émergents qui vont tirer la croissance mondiale dans les années à venir. D'ici 2030, en moins de deux décennies, la taille de l'économie mondiale va plus que doubler. De cette dynamique, la France doit avoir sa juste part.

5

ARCHITECTE DE CE MOUVEMENT : UN COMMISSARIAT NATIONAL AUX STRATÉGIES.

Le travail qui fut confié autrefois au Commissariat au Plan est plus nécessaire que jamais. Un pays confronté aux défis qui sont les nôtres a besoin de faire travailler ensemble tous les acteurs de son redressement. Ce Commissariat national aux stratégies doit être placé auprès du Président de la République et dirigé par une personnalité de grande autorité.

6

MISE EN RÉSEAU DES GRANDES ENTREPRISES ET DES PME

Les unes ont la maîtrise des processus de fabrication, des brevets, de la recherche appliquée, de grands réseaux commerciaux, les autres ont la capacité d'innovation. **Incitation par la création d'un avantage fiscal lorsqu'une grande entreprise aura créé une structure d'investissement en direction des PME ou pris une participation dans une telle structure.**



7

UN SOUTIEN AU FINANCEMENT PAR LA CRÉATION D'UNE OU PLUSIEURS BANQUES D'ÉCONOMIE MIXTE DÉCENTRALISÉES DE SOUTIEN AUX PME

Cette idée avance dans tous les programmes. Il est des besoins de financement, notamment en fonds propres, qui ne sont pas pris en compte aujourd'hui. Mais il est capital que cette structure soit décentralisée, qu'elle associe les collectivités locales à son action et qu'elle ne soit pas sous le seul contrôle de l'État. De tels établissements bancaires peuvent être soit organisés sur une base géographique, soit spécialisés sectoriellement (par exemple pour l'économie numérique). Ces banques pourront faire appel à des actionnaires nouveaux (type assurance-vie).

8

CRÉATION D'UN LIVRET D'ÉPARGNE INDUSTRIE

Il est besoin non seulement d'établissements mais de ressources nouvelles dédiées.

9

NÉGOCIATION NATIONALE AUTOUR DE LA RÉNOVATION DU CLIMAT SOCIAL DANS L'ENTREPRISE

Ce sujet est crucial. L'adaptation de l'entreprise à son environnement, à la conjoncture, exige l'association et la participation des salariés et de leurs organisations syndicales à la réflexion stratégique dans l'entreprise. La guerre froide sociale est un facteur de blocage. J'organiserai une négociation nationale entre partenaires sociaux sur ce thème, dont l'État sera facilitateur, mais dont il ne sera pas décideur. J'ai en effet décidé de sortir du blocage né de la posture de l'État dont tout le monde sait qu'il interviendra en fin de compte.

10

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES, LA PARTICIPATION : LES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

La culture de la cogestion est bienfaisante. Tel est mon affirmation, et telle est une des principales raisons du retard français par rapport à la réactivité du tissu économique allemand. C'est d'ailleurs l'inspiration même qui fut celle du général de Gaulle lorsqu'il défendait la participation. Non seulement participation aux résultats, mais participation à la stratégie et à la décision. Nous ferons entrer dans les entreprises de plus de 500 salariés d'abord les représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises avec droit de vote.



11

LA PARTICIPATION PAR LA NÉGOCIATION AU SEIN DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Les comités d'entreprise sont déjà le lieu légal et obligatoire de l'information et de la consultation des représentants des salariés sur la vie de l'entreprise. Il faut étendre leur rôle à la négociation des conditions de travail et des rémunérations.

12

LA NÉGOCIATION D'ACCORDS PARTICULIERS AU SEIN DE L'ENTREPRISE SOUMISE À DES ACCORDS CADRES DANS LES BRANCHES

Nicolas Sarkozy a annoncé que des accords majoritaires dans les entreprises pourraient s'imposer aux salariés minoritaires. Le risque est grand que cette possibilité, ouverte sans précaution, se révèle contraire aux principes constitutionnels. Il est encore plus grand que des pressions à l'intérieur des petites entreprises rendent ce dispositif choquant et inquiétant. Il faut donc que faute d'unanimité, de tels accords soient encadrés par des accords cadres fixant, dans les branches, le cahier des charges de ces négociations et les marges admissibles des évolutions envisageables.

13

UN CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION À L'IMAGE DU CRÉDIT D'IMPÔT-RECHERCHE ET UN ENCOURAGEMENT AU LIEN PME-UNIVERSITÉS

La recherche est une donnée clé. Mais l'innovation, dans les processus de fabrication, dans le design est au moins aussi importante, notamment dans les PME. Je proposerai la création d'un crédit d'impôt innovation, parallèle au crédit impôt recherche.

14

UN STATUT POUR LES BUSINESS-ANGELS À L'IMAGE DES FONDS DE PRIVATE EQUITY

Dans le monde des entreprises innovantes, il existe une disparité très grande entre les avantages consentis aux fonds de private equity, dont les intérêts d'acquisition sont fiscalement déductibles et les Business angels, qui soutiennent des créations de start-up, ne reçoivent aucun avantage fiscal équivalent. Il faut donc leur permettre pendant les premières années de leur investissement de déduire les pertes éventuelles de ces entreprises en développement de leur propre revenu imposable, au moins partiellement.



15

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS : LA CRÉATION D'UN LABEL INDÉPENDANT

Plus de 60 % des consommateurs français souhaitent soutenir la production dans notre pays, que cette production soit le fait d'entreprises françaises ou d'entreprises à capitaux étrangers installées en France. Mais pour l'instant il est impossible pour l'immense majorité des produits de connaître la provenance, ou la part française dans le produit considéré. Or il y aura là, pour les industriels, un avantage compétitif qui peut être déterminant pour leur installation dans le pays.

16

DÉVELOPPER L'IMAGE DE MARQUE DU « PRODUIT EN FRANCE »

Quand les produits français ne sont pas choisis par les consommateurs nationaux, européens ou étrangers, c'est souvent, à prix égal, parce que l'image de marque de nos productions n'est pas suffisante. Nos concurrents, surtout allemands, sont considérés comme plus fiables, plus durables, même si la réalité ne confirme pas cette réputation. Il faut donc entreprendre un travail en profondeur sur l'image de marque de la France en tant que pays producteur.



C INSCRIRE LE PRODUIRE EN FRANCE DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

La désindustrialisation est un problème français. Mais c'est aussi un défi européen qui appelle donc la définition d'une nouvelle politique industrielle européenne.

17

DÉFINITION DE PRIORITÉS SECTORIELLES, EN NOMBRE LIMITÉ MAIS FORTEMENT STRUCTURANTES

Énergies renouvelables et technologies de rupture énergétique ; biotechnologies ; nanotechnologies ; infrastructures. Je proposerai que 10 % du budget européen puissent être fléchés vers des fonds liés à ces priorités.

18

POUR FINANCER SES PRIORITÉS STRATÉGIQUES, L'EUROPE DEVRA MOBILISER L'ÉPARGNE DES EUROPÉENS ET L'ORIENTER VERS DES BESOINS D'INVESTISSEMENTS À LONG TERME.

Il y a dix ans, je me suis élevé au Parlement européen contre les normes comptables anglo-saxonnes excessivement court-termistes que l'on nous imposait. Aujourd'hui la Commission européenne et un nombre croissant d'économistes reconnaissent qu'il y a là un sujet majeur pour la compétitivité de l'Europe et le financement de son industrie.

19

POUR SORTIR DE LA CRISE, UNE ALLIANCE ENTRE L'EUROPE ET LES PAYS ÉMERGENTS

Je me refuse à faire des pays émergents les boucs émissaires de nos maux. Leur défi, c'est de sortir leurs populations de la pauvreté. Je proposerai à nos partenaires européens l'organisation d'un grand sommet Union Européenne / BRICS.



D UNE MESURE EXCEPTIONNELLE POUR L'EMPLOI

20

UN EMPLOI SANS CHARGES PENDANT DEUX ANS POUR TOUTE ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Il y a cinq ans, j'avais proposé deux emplois sans charges par entreprise quelle que soit sa taille. La détérioration des finances du pays ne permet plus un tel projet. Mais le besoin demeure de débloquer l'emploi pour deux catégories de Français : les jeunes à la recherche de leur premier emploi dont le chômage s'accroît, et les chômeurs qui se trouvent pour beaucoup bloqués dans leur recherche.

C'est pourquoi je propose à toute entreprise de moins de 50 salariés l'ouverture d'un droit à un emploi sans charges pendant deux ans, pourvu qu'il s'agisse d'un CDI (avec période d'essai) proposé à un jeune dont ce sera le premier emploi ou à un chômeur. Ce droit ne sera pas ouvert s'il y a eu préalablement suppression de poste de travail.

Le coût de cette mesure peut être estimé à 2 milliards équilibrés par la suppression de l'exonération fiscale des revenus des heures supplémentaires.

C'est un coup de pouce très important pour les TPE artisanales et commerciales.

*

* *

« Ce qu'ont entrepris de faire Nicolas Sarkozy et François Hollande, une fois de plus, c'est d'enfumer les Français. Et de les enfermer dans un face à face obligé. Or ils sont responsables ensemble de la situation qui est celle de notre pays aujourd'hui. Enfumer et enfermer, nous ne les laisserons pas faire. Nous allons sortir notre pays du surendettement ! Avec un vrai plan, en trois ans. Et je vous le dis : tout pour l'emploi, tout pour produire en France, c'est une politique, une politique d'ensemble, dont les Français vont avoir le calendrier et les moyens de vérifier les résultats. »

Projection des finances publiques de la France: 2011-2017
(en milliards d'euros)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes budgétaires en % du PIB	270,8	295,5	319,7	352,9	367,6	382,8	398,8
Dépenses budgétaires 1/ en % du PIB	13,6	14,5	15,2	16,3	16,3	16,4	16,5
	297,3	301,7	301,7	301,7	307,7	316,6	327,7
	14,9	14,8	14,4	13,9	13,7	13,6	13,6
Deficit total en % PIB 2/	-5,3	-4,3	-2,8	-1,4	-0,5	0,0	+0,3
Deficit primaire (en % du PIB) 3/	-3,0	-1,8	-0,6	+0,8	+1,6	+2,1	+2,3
Dettes publiques totales en % PIB	1707,8	1794,8	1852,8	1882,7	1893,5	1893,1	1885,6
	85,5	88,2	88,3	86,7	84,2	81,3	78,3
Hypothèses macroéconomiques:							
Croissance PIB réelle	1,7	0,2	1,0	1,5	1,5	1,5	1,5
Inflation (glissement annuel)	2,2	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

1/ Hors dépenses investissement et charge de la dette

2/ Au sens de Maastricht. Y compris sécurité sociale et collectivités locales

3/ Deficit total hors charge de la dette